

**DELIBERATION**  
**N°2016-78 du 27 septembre 2016**

**OBJET - COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) :**  
**CONSTITUTION ET ELECTIONS DES MEMBRES**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 27 septembre 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 septembre 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 24 de la délibération n°2016-72 à 2016-71 à 2016-86  
25 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
26 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

Nombre de pouvoirs : 9 de la délibération n°2016-72 à 2016-86  
8 de la délibération n°2016-87 à 2016-88  
7 de la délibération n°2016-89 à 2016-95

*Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2016-87), Mme Renée PETELET, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2016-89), M. Romain GRYZKA, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avaient donné pouvoir :** Mme Fanny BOVETTO à M. Mohammed DJEFFAL  
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM  
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI (de la délibération n°2016-72 à 86)  
M. Bruno DAVANTURE à M. Yvon AIGUIER  
Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (de la délibération n°2016-72 à 88)  
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER  
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMMETTI  
M. Pierre LEROY à M. Jean-Pierre SEVREZ  
M. Olivier FONS à M. Guy HERMITTE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L2121-21 ;

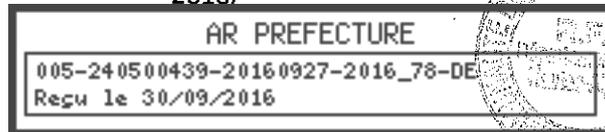
**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 101 ;

**Vu** les avis du bureau du 29 août et le 12 septembre 2016 ;

**Vu** l'avis de la commission « administration générale et finances » du 12 septembre 2016 ;

**Considérant** que la tenue d'élections municipales à Saint Chaffrey et le renouvellement de l'assemblée délibérante de la commune le 10 juillet 2016 a conduit à la recomposition du conseil communautaire ;

**Considérant** que depuis l'installation du conseil communautaire en avril 2014, les dispositions relatives à la CAO ont évolué et qu'il est nécessaire en conséquence de procéder à son renouvellement complet ;



**Considérant** que les membres de la CAO sont élus par l'assemblée délibérante en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**Considérant** que le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes nominations ;

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité.**

- **Procède** à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de la CAO à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

**Membres titulaires**

Nombre de votants : 33

Sont candidats :

M. Guy HERMITTE  
Mme Francine DAERDEN  
Mme Renée PETELET  
M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Anne-Marie FORGEOUX  
M. Thierry BOUCHIÉ ;

**Membres suppléants**

Nombre de votants : 33

Sont candidats :

M. Olivier FONS  
M. Jean-Louis CHEVALIER  
M. Mohammed DJEFFAL  
M. Jean-Franck VIOUJAS  
M. Roger GULGIELMETTI  
Mme Catherine BLANCHARD

- **Proclame** élus les membres titulaires de la CAO suivants :  
M. Guy HERMITTE  
Mme Francine DAERDEN  
M. Jean-Pierre SEVREZ  
Mme Anne-Marie FORGEOUX  
M. Thierry BOUCHIÉ ;
- **Proclame** élus les membres suppléants de la CAO suivants :  
M. Olivier FONS  
M. Jean-Louis CHEVALIER  
M. Jean-Franck VIOUJAS  
M. Roger GULGIELMETTI  
Mme Catherine BLANCHARD
- **Charge** le Président de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,

**Alain FARDELLA**



Date affichage : 30 SEP. 2016